

**Notice relative à la déclaration des primes****Catégorie 2.2 (édition 01/2026)****Domaines d'activités**

**Conception, direction de projets et direction des travaux d'installations sanitaires.**

**Activités**

Activités traditionnelles des sociétés d'ingénierie pour la planification sanitaire

Cette catégorie inclut notamment les activités relevant des domaines suivants:

- installations de protection contre l'incendie
- conseil en énergie
- répartition de l'énergie
- grandes cuisines
- technique de mesure, de commande et de réglage (sauf équipements à dominante industrielle)
- récupération de chaleur

ainsi que

- expertises, assurance qualité
- analyses de la situation actuelle
- études de risque
- mise en œuvre de directives protection incendie
- rapports et examens de compatibilité avec l'environnement

dans les domaines d'activités indiqués ci-dessus